

Georgipolitain

Eglise :
Portes ouvertes le samedi 3
juillet à partir de 14 heures.

Guin 2021

Sommaire

Inauguration de l'église ;
élections ; communication page 1

Vie municipale, locale,
associative page 2

Portrait d'un georgipolitain page 3

Les étapes de réhabilitation
de l'église page 4

L'objectif principal de ce flash infos est de
vous annoncer l'ouverture de l'église après
réhabilitation et vous inviter à participer à
l'ouverture et/ou l'inauguration.

La commission Information&Communication
travaille pour un site internet tout neuf.

Pour rester au plus près de l'actualité,
abonnez-vous Facebook. Cyclad reparle
du biodéchets, les activités culturelles
reprennent.

Focus sur les étapes de réhabilitation de
l'église et portrait d'un georgipolitain en
retraite active.

*C'est ce que vous lirez dans
ce flash infos n°07-2021.*

Inauguration de l'église : //

Le Maire de Saint Georges du Bois et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à l'inauguration des travaux de réhabilitation de l'église. Le samedi 3 juillet, l'église sera ouverte à partir de 14h pour une visite et des explications sur les travaux réalisés.

Le dimanche 04 juillet 2021, l'inauguration aura lieu à 9h45 sur le parvis suivie à 10h30 d'une messe. Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié si le protocole sanitaire le permet. Le port du masque sera obligatoire (Arrêté préfectoral du 17 juin 2021).

Les élections départementales et régionales 2021 : //

Les résultats du 1er tour de scrutin à Saint Georges du Bois sont :
(Résultats partiels du dimanche 20 juin seulement)

Elections départementales				Elections régionales			
Inscrits	1389	C.Desprez/G.Gay	173	Inscrits	1389	E.Diaz	113
Votants	397	M.Bernard/D.Touvron	98	Votants	396	A.Rousset	88
Blancs	16	E.Marchau/C.Brissac	110	Blancs	15	G.Perchet	5
						C.Guetté	17
						N.Thierry	51
						E.Puyjalon	30
						N.Florian	41
						G.Darrieusecq	36

Vous ne trouvez pas ici les résultats finaux, pour cause de 2^{ème} tour du scrutin post-édition du flash infos bouclé le 25 juin !

Communication : //

Nous reprenons en totalité notre base de données des entreprises, commerçants et artisans que nous souhaitons faire apparaître dans l'annuaire du futur **site internet** et le moyen de communication **Intramuros**. Pour cela, chaque entreprise, commerçant, artisan fera parvenir par mail à l'adresse suivante : jm.jourdain@hotmail.fr les éléments à publier au format pdf ou jpeg, qu'il s'agisse d'une carte de visite, un flyer ou tout autre document personnalisant l'entité. Sans réception du ou des documents, l'entité ne sera pas publiée.

Intramuros est un moyen de communication proposé et supporté financièrement par la CdC Aunis Sud. Saint Georges du Bois est abonné, sauf que ce moyen est aujourd'hui encore non renseigné par nous. A terminaison il renseignera l'abonné par des informations comme l'annuaire des entreprises, des commerçants, des artisans et autres services. Il sera aussi vecteur de communication entre l'administré-abonné et la municipalité, en particulier pour signaler des dysfonctionnements ou connaître l'agenda des activités culturelles ou autres...

Pour ce faire vous devez télécharger l'application **Intramuros** gratuite sur votre mobile. D'ores et déjà il vous renseignera des activités des communes voisines. A titre d'exemple en date du 17 juin, l'alerte météo et la fermeture des piscines du territoire étaient annoncées ; les journées européennes de l'archéologie le 19 juin à Saint Saturnin du Bois aussi ; etc...

Ville de Saint Georges du Bois – Officiel, c'est aussi la page Facebook qui vous informe au plus près de l'évènement ; vous pouvez vous abonner à Facebook.

Vie Municipale

Conseils municipaux : //

Aucun conseil municipal ne s'est tenu depuis le flash infos n°6-2021. Cependant des réunions de commissions ont lieu régulièrement et nous relevons quelques points principaux :

- Formidable avancement de la vente des lots du lotissement Le Georgipolitain : tous les lots sont vendus ou réservés, une liste d'attente est ouverte.
- Le conseil municipal des jeunes et la commission animation se félicitent de la réussite de la journée citoyenne pour le nettoyage de la commune le 29 mai avec plus de 60 participants. Remerciements à toutes et à tous.

Animation : //

La fête de la musique n'a pu se dérouler le 21 juin pour cause de météo défavorable. Elle est reportée en première partie de la soirée du 13 juillet. **Le 13 juillet** : les olympiades d'enfants seront organisés au stade de 17h00 à 18h30 (inscriptions avant le 8 juillet auprès de David Pacaud au 06 64 75 99 10. La restauration rapide sera ouverte à partir de 18h30 et jusqu' à 23h00 la fête de la musique se déroulera avec les spectacles de chants et danses du Conseil Municipal des Jeunes. Le feu d'artifice sera tiré à 23h00. Un **Marché Gourmand et Artisanal** aura lieu le 14 août 2021. Producteurs et artisans sont invités à se faire connaître auprès de Laetitia LAINE au 06 62 69 54 84.

Ecole élémentaire : //

Une fin d'année magique ! Les élèves de l'école élémentaire ont assisté au spectacle de magie BILL ET LE KID de la compagnie YASVIN KHAM mardi 8 juin à la salle des fêtes. Ce fut un grand moment de bonheur pour tous les élèves de renouer avec le spectacle vivant ! **Les témoignages** : " *C'était rigolo et mystérieux, on aimerait bien connaître les secrets des magiciens !* " : La classe de CE1. " *On a passé un bon moment tous ensemble* " : la classe de CM1. " *Les tours étaient très impressionnants avec le feu et le reste. C'était drôle. Nous avons aimé le moment où le sable sortait de l'eau* " : la classe de CM2.

Cyclad : //

Faites le tri dans votre entreprise ! Les déchetteries de Saint Sauveur, Le Thou, Marans et Surgères seront ouvertes le 2 juillet aux horaires habituels pour y déposer piles, papier, cartouches, toner, lampes et DEEE. Pas de **décompte de passage** pour les professionnels.

Portrait d'un Georgipolitain

Flash Infos s'est intéressé au parcours d'un georgipolitain bien connu dans sa commune pour y avoir enseigné et qui maintenant se met au service des autres. Cela vaut pour l'aide aux devoirs qu'il prodigue quelques soirs par semaine, comme pour la relecture du bulletin municipal, ce qui nous a permis de présenter ce bulletin dans un français correct et avec un minimum de fautes d'orthographe. Agé de 65 ans, Jean-Louis VIAUD puisque c'est de lui qu'il s'agit, est habitant de Chaillé depuis 34 ans. Il était

instituteur à l'école primaire pendant les années 1985/1995. Il a accepté cet entretien en soulignant d'abord qu'il n'aime pas qu'on parle de lui mais il s'est motivé en voulant faire part de ce qui lui tient à cœur, l'aide aux devoirs. Il a connu Pierre Couillaud et Jean Gorioux comme maires de la commune. Ses collègues institutrices se nommaient Mesdames Guibert, Chollet, Michel. Jean-Louis souligne ici qu'on utilisait les termes instituteurs (et/ou maître), secrétaire, cantonnier qui sont devenus professeurs des écoles, agents administratifs, agents techniques, et ne se souvient pas de problèmes comportementaux avec les élèves. Jean-Louis souligne que déjà la municipalité était très à l'écoute des besoins des enseignants (travaux à l'école, dans les

classes, fournitures diverses, commandes supplémentaires de matériel pédagogique lors de la venue de représentants...). Nous demandons raisonnablement et nous avons. Le personnel communal était toujours disponible, l'accueil chaleureux à la mairie. Nous sollicitons les secrétaires qui nous faisaient des photocopies (photocopieuse à la mairie) ; il fallait apporter les originaux le matin vers 8 heures pour récupérer les photocopies quelques jours plus tard ; à l'école, on utilisait encore beaucoup le duplicateur alcool pour reproduire des documents, c'était long, fastidieux et pas toujours très propre. Evidemment nous n'avions pas d'ordinateurs.

Georgipolitain

Votre contact : c.giordani@cyclad.org – 05 46 07 16 66

Réunion publique le 30 septembre à 19h à la salle Saint Georges pour la présentation du fonctionnement de la collecte des **biodéchets** ; fonctionnement, objectifs, moyens, échanges... A cette occasion les matériels individuels seront remis (bio-seau, sacs dégradables, clef pour la borne). L'emplacement des bornes sur la commune sera précisé.

Vie locale et/ou associative

Le CAC : //

Les scènes d'été sont organisés par CACSURGERES.COM, (les concerts et arts de la rue) : les jeudis du 1^{er} au 29 juillet, respectivement à Surgères, Puyravault, Virson, Landrais et Saint-Mard. La caravane du CAC sera stationnée au parc à Saint Georges du Bois le 30 juillet pour accueillir les tous petits et leurs parents.

OTAMP : //

L'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin vous communique votre programme d'animation dont AUNISCAPE pour les aguerris ! Il s'agit de " L'espion qui aimait le territoire " : menez l'enquête en famille ou entre amis, depuis chez vous ou votre lieu de vacances. Réservez et emportez la malle pour 60 minutes de jeux. Tous les renseignements et réservations au 05 46 01 12 10 ou sur internet www.aunis-maraispoitevin.com.

Les Petits Galopins : //

Une année se termine, un nouvel été va commencer pour l'équipe des petits galopins. Cet été, l'équipe a décidé de s'amuser en revisitant les jeux télévisés avec deux temps forts : un **apéro top chef le 22 juillet** et une soirée **jeux divertissement le 6 Aout**. N'oubliez pas, chers parents, votre devoir de l'été : l'inscription 2021-2022 de votre enfant en remplissant notre dossier disponible au centre ou sur notre Blog. Nous tenons aussi à remercier Mr Jean Louis et Mme France pour leur aide précieuse concernant l'aide aux devoirs. Nous leur donnons déjà rendez vous en septembre. Nous sommes une association et nous allons avoir besoin de vous les parents pour continuer à faire vivre les Petits Galopins. L'assemblée générale est prévue le 24 Septembre. Bel été à vous tous.



Jean-Louis, quel est ton parcours professionnel ?

J'ai réussi le concours d'entrée à l'École Normale d'Instituteurs en classe de 3^{ème}, à Angoulême ; ce concours était très sélectif. J'étais très heureux d'être reçu car l'écrit me permettait d'obtenir le BEPC (maintenant Brevet des Collèges) sans avoir à le passer et donc pas de révisions à faire. L'École Normale prenait alors les études totalement en charge avec une bourse de trousseau qui couvrait les frais d'habillement, de transport, d'achat de livres, d'internat ; en contrepartie, l'élève-maître s'engageait à servir l'Éducation Nationale pendant dix ans. C'était du bonus pour les familles qui n'avaient pas trop les moyens. C'est après le baccalauréat que je fais ma formation à l'École Normale à Angoulême. J'ai débuté ma carrière en Charente (instituteur) puis demandé à venir exercer en Charente-Maritime peu avant mon mariage. J'ai ainsi été nommé à Saint Georges du Bois. J'avais en charge la classe de CM2, avec parfois quelques CM1. Des années agréables, beaucoup de travail, des élèves plutôt sérieux et respectueux, des rapports avec les parents généralement positifs, et donc une municipalité qui suivait et soutenait les enseignants. Par envie de voir autre chose, j'ai ensuite exercé les fonctions de titulaire mobile ZIL sur le secteur de Surgères (remplacements maladies) puis de Brigade Formation Continue sur le département (remplacement des collègues partant en stage de formation). Cette période intéressante permettait de découvrir des niveaux différents en école élémentaire, mais aussi parfois dans des collèges ou dans l'enseignement spécialisé.

Jean-Louis, fais-nous quelques commentaires à propos de l'éducation nationale

Instruire des enfants, leur donner des méthodes d'acquisition des connaissances, maintenir leur attention, les éveiller, est passionnant. C'est un métier très exigeant, avec des horaires de travail très élevés (préparation et mise en place de sa classe, corrections des cahiers, réunions diverses et variées) et des semaines de plus de 70 heures de travail, plus encore lors des périodes de contrôles, pour l'entrée en 6^{ème} notamment. Avec le nouveau statut de Professeurs des Ecoles, en remplacement de celui d'Instituteur, et pour rendre le métier plus attractif et mieux reconnu, il y a eu des revalorisations salariales (début de carrière, indemnités d'entrée dans le métier, progression financière et fin de carrière), mais c'est encore très insuffisant au regard du niveau d'études demandé (Bac+5). Le nombre d'heures effectivement faites (ce n'est pas que la journée de classe)

et le travail de plus en plus difficile avec des niveaux très hétérogènes attirent de moins en moins. Se retrouver devant une classe de plus de 25 élèves ne permet pas d'avoir des petits moments d'absence, sinon on le paie cash ! Certes il y a la sécurité d'emploi, mais beaucoup d'enseignants sont souvent obligés de changer d'école lors de fermetures de classe et rares sont les enseignants qui restent toute leur carrière au même endroit. On parle d'heures supplémentaires rémunérées, ou récupérées. Je n'ai jamais connu cela. Si des parents demandaient à être reçus, on les recevait, et la correction des cahiers et la préparation de la journée suivante se faisaient plus tard. S'il fallait (et je suppose qu'il le faut encore), la journée se prolongeait jusqu'à tard le soir + le mercredi, le dimanche si nécessaire. Les vacances permettaient bien sûr de recharger les batteries, mais aussi d'avancer dans sa préparation de classe avec des projets à plus long terme, car la préparation et la correction au jour le jour ne permettaient pas d'avoir ce temps disponible. Je parle de l'enseignement au niveau de l'école élémentaire ; au collège ou au lycée, c'était (et c'est je pense toujours) différent sur certains points, notamment au niveau des heures supplémentaires. L'image de l'enseignant commençant à 9h et terminant à 16h30 est fautive ; ceux qui vivent en couple avec un enseignant s'en aperçoivent. J'ai maintenant le plaisir, et sans beaucoup de contraintes et de pression, de continuer à côtoyer des enfants avec l'aide aux devoirs.

Jean-Louis, parlons justement de cet engagement qui te tient à cœur

Il y a 7-8 ans j'ai répondu à la demande parue dans un flash infos pour des personnes disponibles pour de l'aide aux devoirs. A la retraite depuis peu et pouvant donner un peu de mon temps libre, je me suis proposé. C'était l'occasion de garder le contact avec des enfants, avec le sentiment d'être utile et le plaisir de rendre service en offrant de mon temps. Le lundi, le mardi et le jeudi je viens aux Petits Galopins vers 16h30 et me mets à la disposition des enfants qui souhaitent faire leurs devoirs après le goûter, avant la venue des parents. Ceux-ci, travaillant, ne peuvent pas toujours avoir du temps disponible lorsqu'ils sont de retour à la maison. Il n'y a rien d'obligatoire : ne viennent que les enfants qui souhaitent relire une lecture (CP en particulier), réviser des mots, une leçon d'orthographe, une autre leçon, être aidé pour apprendre une poésie... Les parents peuvent aussi revoir à la maison les leçons pour le lendemain, même si celui-ci est venu à l'aide aux devoirs (cas d'une poésie, d'une table de multiplication, d'une conjugaison de verbe qu'il faut répéter encore et encore pour que cela soit bien ancré dans la mémoire). Sur l'année, une quarantaine d'enfants viennent, certains régulièrement, d'autres occasionnellement, et c'est maintenant devenu rare lorsqu'une dizaine d'enfants se retrouvent en même temps (cela arrivait régulièrement il y a quelques années). En cette période particulière, en raison des

juin 2021

contraintes sanitaires, du couvre-feu et du télétravail, moins d'enfants ont fréquenté l'aide aux devoirs, les parents adaptant leurs horaires pour venir chercher leur fils ou leur fille le plus tôt possible. Comme ce n'est pas une activité obligatoire, je suis toujours un peu admiratif quand des enfants viennent, alors qu'il serait beaucoup plus tentant pour eux de rester jouer avec les copains ou les copines. Nous sommes souvent 2 personnes adultes pour accueillir les enfants (avec France ou Michel selon le jour) ; les CP sont ceux qui sont pris en charge aussitôt, les autres s'installent et commencent en autonomie. S'ils ont besoin d'aide ou d'explications, nous pouvons ensuite leur consacrer du temps. Parfois cela peut être frustrant quand nous n'avons pas eu le temps de nous occuper d'un enfant qui aurait pu avoir besoin d'attention et qu'il est obligé de repartir (papa ou maman qui est là). C'est le principe du " service à la carte " (pas de contraintes d'heure, de durée ou de présence) avec ses avantages et ses inconvénients. Nous essayons de nous adapter et de faire au mieux. Il est très agréable et gratifiant de travailler avec les enfants. Ils sont naturels et spontanés, frais, enthousiastes, curieux, et ont toujours le désir de découvrir et d'apprendre. Je pense qu'il est intéressant aussi qu'ils puissent côtoyer des adultes autres que leurs parents ou enseignants, au calme et sans pression, dans une atmosphère de confiance et de bienveillance, du moins je l'espère.

Jean-Louis et le monde associatif

Je donne la main occasionnellement au Comité d'Animation Georgipolitain, en particulier pour l'organisation de la traditionnelle marche semi-nocturne en août.

Jean-Louis, sa ou ses passions ; ses envies inavouées

Je pratique très régulièrement le sport pour m'entretenir, en particulier à l'Orange Bleue à Surgères, ce qui permet aussi de faire des rencontres. Je lis beaucoup de livres d'« évasion » car les sujets de société et la politique ce n'est pas pour moi. J'en profite ici pour souligner tout le bien que je pense de la bibliothèque communale. Je suis bien si je suis dehors, si je me promène. Regarder du sport dans mon canapé ce n'est pas mon truc, je préfère aller voir du foot de niveau régional, là où il n'y a pas foule et où c'est plus convivial.

Madame Yvette GUIBERT, vous avez été la directrice d'école avec Jean-Louis pour collègue : Qui était Jean-Louis, l'instituteur ?

Jean-Louis attachait beaucoup d'importance au travail de ses élèves. Il voulait la réussite pour tous et n'hésitait pas à consacrer beaucoup de temps à la préparation de ses cours !! C'était aussi un collègue très sympathique. Nous avons travaillé dans le même groupe de 1985 à 1993 (année de mon départ à la retraite). Mon Dieu, que de souvenirs !!

L'église / Les étapes de sa réhabilitation :

Les travaux extérieurs : charpente et clocher		Travaux intérieurs de charpente :
Octobre 2019	Novembre 2019	Octobre 2019
		
Le plafond :	Les travaux du chœur :	Le baptistère :
Janvier 2020	Janvier 2021	Mars 2021
Sous plafond, photo prise en haut de l'échafaudage. 		
Vue latérale :	Le chœur & l'autel :	Le chœur & le maître-autel :
Mai 2021	Juin 2021	Avril 2021
		

Hormis le gros œuvre extérieur, la pose du plafond, la réfection du maître autel et du baptistère qui ont été réalisés par des entreprises extérieures, tous les travaux tels les pierres apparentes, les peintures et la remise en état du chœur ont été réalisés par les agents du service technique de la commune de Saint Georges du bois.

La vue d'ensemble vous est réservée pour une visite le 3 juillet 2021 à partir de 14h00.